

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



10 octobre 2014

SESSION ORDINAIRE 2014

**PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2014
PROPOSITION DE BUDGET INITIAL 2015
DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

Introduction

En sa réunion du 10 octobre 2014, le Bureau a approuvé la proposition d'ajustement du budget 2014, la proposition de budget 2015 et le montant de la dotation pour 2015. Il appartient maintenant à la commission spéciale du Budget et du Compte de les examiner et à l'assemblée plénière de les adopter.

Préambule

En ce début de législature, une illustration du contenu des différentes rubriques peut être utile.

A. Dépenses liées au personnel

Cette rubrique regroupe les différentes allocations consacrées au paiement

- du personnel statutaire et contractuel du greffe;
- du personnel affecté au secrétariat de la présidence;
- de la formation des agents;
- de la dotation au service social;
- des assurances liées au personnel.

B. Abonnements – Livres

Cette rubrique concerne les frais de presse et l'acquisition de différents ouvrages.

C. Bâtiments

Cette rubrique vise les frais liés à la location, les taxes, l'usage et l'entretien de l'immeuble de la rue du Lombard n° 77 abritant la présidence et le greffe.

De même, les frais d'entretien des emplacements de parking de la rue du Lombard, dont le Parlement francophone bruxellois est resté propriétaire, sont imputés dans cette rubrique.

D. Mobilier, équipement et matériels divers

Cette rubrique regroupe les différentes allocations consacrées à l'acquisition de petits et gros mobiliers de bureau et au matériel informatique.

Les frais d'assurance dudit matériel y sont aussi imputés.

Cette rubrique couvre également les frais liés aux connexions internet du Parlement et au coût d'adap-

tation et de maintenance du site internet et de la GED (Thémis).

E. Fournitures et frais

Cette rubrique rassemble les allocations relatives à l'impression des différents papiers à en-tête et documents liés à l'activité administrative et parlementaire. Le budget relatif à l'impression des documents parlementaires est très aléatoire selon les sessions et varie entre 100.000,00 et 140.000,00 €.

S'y trouvent aussi repris, les frais de communications téléphoniques et d'internet, en ce compris l'intervention forfaitaire mensuelle au profit des membres du Bureau et des présidents de groupes (75 €).

F. Transport

Cette rubrique concerne les dépenses liées aux coûts des deux véhicules de la présidence et du greffe, ainsi que les frais de déplacement occasionnels.

G. Relations publiques et internationales

Cette rubrique globalise les allocations liées aux activités protocolaires, représentatives et internationales du Parlement.

H. Initiatives culturelles et sociales

Cette rubrique regroupe les allocations permettant au Bureau de soutenir certaines activités d'asbl ou autres, dans le cadre des matières que le Parlement entend promouvoir. L'intervention est non-récurrente.

Les activités organisées par le Parlement se trouvent également dans cette rubrique.

I. Fonctionnement du Parlement francophone bruxellois

Cette rubrique rassemble les différentes allocations couvrant les frais divers liés à l'activité parlementaire : séances plénières, réunions des commissions, du Bureau, du Bureau élargi, services aux membres, ...

Sont également imputés dans cette rubrique, les frais réclamés par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le personnel mis à disposition durant les réunions ou les activités et ceux liés au compte rendu des séances.

Les rubriques J à R globalisent des dépenses diverses. Seule la rubrique « N. Aide aux groupes » doit être mise en avant puisqu'elle reprend les sommes que le Parlement francophone bruxellois octroie aux différents groupes afin de permettre le recrutement des experts amenés à suivre les dossiers « Cocof ».

Le budget des dépenses comprend également un budget « investissements » qui fonctionne comme un budget extraordinaire au niveau communal.

Il est alimenté, si nécessaire, par la mobilisation des fonds propres du Parlement.

Comptabilité du Parlement

La comptabilité du Parlement est tenue selon une double forme : une comptabilité simple et analytique, la concordance entre les deux étant assurée en continu par l'usage d'un logiciel comptable.

La comptabilité est tenue par M. Samuel Colonval, assistant-comptable. Elle est vérifiée par le secrétaire-trésorier désigné par le Bureau et, annuellement, par un bureau externe et, enfin, par la Cour des comptes.

Les rapports de la Cour confirment annuellement la tenue régulière des comptes du Parlement francophone bruxellois.

AJUSTEMENT 2014 ET BUDGET 2015

DÉPENSES

1. Ajustement 2014

a. Observations générales

L'ajustement 2014 bénéficie de différents facteurs favorables permettant de diminuer le montant total des dépenses prévues à l'initial.

Parmi ces éléments favorables citons :

- l'inflation qui est restée modérée et qui a permis de ne pas devoir procéder à une indexation des salaires en juillet 2014, comme prévu lors de la confection du budget et qui a entraîné une indexation du loyer du bâtiment « Lombard 77 » quasi nulle à 0,0245 %;
- le recrutement d'un agent en moins (3 au lieu de 4) dans le cadre de l'occupation du nouveau bâtiment et le fait que deux des trois agents recrutés le sont à 3/4 temps au lieu, comme envisagé initialement, d'un recrutement à 4/5^e.

Par ailleurs, et de manière générale, tant le Bureau que le Greffe veillent à une utilisation modérée des moyens mis à disposition faisant leur le principe qui veut que le budget est une autorisation et non une obligation de dépenses.

Certains éléments influent cependant négativement le budget, notamment :

- le maintien en fonction, jusqu'au 31 juillet 2014, d'un agent contractuel temporaire en remplacement d'un agent statutaire régulièrement en maladie et qui, depuis le 1er avril 2014, est en congé préalable à la pension. Un agent statutaire est entré en fonction le 15 septembre 2014;
- le travail législatif important en fin de législature entraînant l'impression d'un nombre impressionnant de documents parlementaires.

Cependant, l'ensemble des éléments favorables l'emporte sur les éléments défavorables. Il est d'ailleurs proposé de profiter de cette opportunité pour prévoir, à nouveau, des investissements non-récurrents qui avaient été postposés en 2015, lors de la confection du budget 2014, pour ne pas grever inutilement cet exercice.

Ces deux investissements sont le remplacement de la voiture de service du greffe, qui a plus de sept ans d'âge, et le renouvellement du parc informatique du greffe et de la présidence.

En tenant compte de l'ensemble de ces éléments, le budget ordinaire ajusté reste cependant de 20.000,00 € inférieur au budget initial.

b. Examen des rubriques

A. PERSONNEL

Il est renvoyé aux observations générales.

B. ABONNEMENTS, LIVRES

Statu quo.

C. BÂTIMENTS

Après une année d'utilisation du bâtiment « Lombard 77 » et une inflation quasi nulle qui a permis une indexation extrêmement réduite du loyer, les montants initialement prévus ont pu être revus à la baisse de manière sensible.

Restent deux inconnues, le décompte exact des charges et le montant de la taxe Bureau de la Ville de Bruxelles.

D. MOBILIER – EQUIPEMENT – MATÉRIEL

Les montants ont été adaptés aux dépenses constatées. Le renouvellement du parc informatique étant, comme précisé plus haut, la cause de la hausse enregistrée.

E. FOURNITURES – FRAIS D'ADMINISTRATION

La principale modification est liée à la hausse des frais d'impression des documents parlementaires expliquée plus haut.

F. TRANSPORTS

Ici aussi, la hausse s'explique par l'anticipation du remplacement du véhicule du greffe.

G. RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

Statu quo.

H. INITIATIVES CULTURELLES ET/OU SOCIALES

Statu quo

I. FONCTIONNEMENT PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS ET COMMISSIONS

Statu quo, sauf une adaptation à la réalité pour les indemnités de départ. Sur cette rubrique, seront imputés les frais liés aux Commissions de Déontologie et d'Évaluation des législations qui devraient cependant être nuls en 2014.

2. Budget 2015

En matière de personnel, les principales évolutions sont le départ en congé préalable à la pension d'un agent de niveau A assurant le secrétariat du greffier et le secrétariat de la commission de l'Administration, et d'un agent de niveau C « technicienne de surface ».

La première sera remplacée par un agent de niveau B et la seconde ne sera pas remplacée. La mission de la société de nettoyage sera adaptée en conséquence.

A noter que l'inflation modérée devrait permettre de ne prévoir qu'une indexation en mars 2015, au plus tôt. En fonction des modalités du saut d'index mais également du diapositif final en matière de pension, cette rubrique devra être adaptée lors de l'ajustement.

Pour le surplus, le budget prévoit une augmentation des initiatives pour réaliser une étude sur le système de la « démocratie participative », en suivi du colloque de janvier 2014 organisé par le Parlement.

Une provision de 25.000 € est également prévue pour la future commission de Déontologie et la commission d'Évaluation des législations.

L'ensemble de ces considérations et l'anticipation des dépenses d'investissement à l'occasion de l'ajustement 2014 permettent une hausse très modérée des dépenses à l'initial 2015 dont le total est de 4.017.250 € (soit ± 0,38 % par rapport à l'initial 2014 et 0,88 % par rapport à l'ajustement).

Dans ce cadre, on peut imaginer une dotation augmentant de 3.810.000 à 3.950.000, pour continuer la politique de « rattrapage » progressif des surcoûts liés au nouveau bâtiment.

A. PERSONNEL

Les principales observations sont reprises plus haut.

B. ABONNEMENTS – LIVRES

Statu quo.

C. BÂTIMENTS

Seule la rubrique nettoyage est à la hausse comme expliqué plus haut et ce, afin de prévoir deux nettoyages annuels de la résille.

D. MOBILIER – EQUIPEMENT – MATÉRIEL

Pas d'évolution significative.

E. FOURNITURES – FRAIS D'ADMINISTRATION

Ici aussi, pas d'évolution significative si ce n'est une hausse de la rubrique téléphonie pour prendre en charge l'amélioration de la « bande passante internet ».

F. TRANSPORTS

Statu quo.

G. RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

Pas d'évolution significative.

H. INITIATIVES CULTURELLES ET/OU SOCIALES

Hausse de 10.000,00 € pour permettre une étude en suivi du colloque « démocratie participative » en vue d'expérimenter cela au sein du Parlement francophone bruxellois.

I. FONCTIONNEMENT PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS ET COMMISSIONS

Hausse limitée justifiée par l'indexation des indemnités du Bureau et de l'aide administrative accordée aux Vice-présidents du Parlement et aux Présidents des groupes politiques reconnus. Une provision de 25.000,00 € est prévue pour les commissions de Déontologie et d'Évaluation des législations.

Budget extraordinaire

Au budget extraordinaire, un budget prévisionnel de 30.000,00 € est prévu pour faire face à des besoins exceptionnels liés au bâtiment.

RECETTES

Ajustement 2014

Pas de modification particulière si ce n'est, vu la diminution des dépenses liées au bâtiment, la diminution du prélèvement sur la réserve qui permet de préserver les possibilités d'étalement de la hausse de la dotation.

Budget 2015

En fonction des éléments repris dans la présente note et les tableaux budgétaires, la dotation peut être fixée à 3.950.000 € et, dès lors, le prélèvement sur la réserve bâtiment peut être fixé à 67.250 €, le solde de cette réserve étant alors de 210.000 € au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, la dette du Parlement à l'égard du Collège sera définitivement éteinte, le montant de 400.000,00 € ayant été intégralement utilisé.

**AJUSTEMENT 2014
BUDGET 2015**

Ventilation des rubriques

DEPENSES

1. Ordinaires

	Rubrique	Compte 2012	Ajustement 2013	Budget 2014	Ajustement 2014	Budget 2015
A	Personnel	2.093.262,93	2.378.500,00	2.434.500,00	2.375.000,00	2.393.500,00
A1	Traitements, indemnités	1.659.707,54	1.750.000,00	1.890.000,00	1.825.000,00	1.900.000,00
A2	Calcul	8.788,25	12.000,00	15.000,00	13.000,00	13.000,00
A3	Non-permanents	81.402,21	140.000,00	100.000,00	130.000,00	90.000,00
A4	Réserve	449,40	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
A5	formation	725,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
A6	Intervention achat ordinateur	2.854,07	7.000,00	7.000,00	7.000,00	10.000,00
A7	Dotation service social	12.000,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00
A8	Traitements, secrétariat présidence	289.430,84	405.000,00	350.000,00	322.500,00	300.000,00
A9	Assurances	37.905,62	37.000,00	45.000,00	50.000,00	53.000,00
B	Abonnements, livres	3.253,35	7.500,00	9.500,00	9.500,00	8.500,00
B1	Codes, livres	106,65	1500,00	3500,00	3500,00	3500,00
B2	Abonnements, journaux	3.146,70	6.000,00	6.000,00	6.000,00	5.000,00
C	Bâtiments	429.223,93	460.000,00	502.500,00	463.000,00	478.500,00
C1	Loyers, charges, assurances	333.077,92	360.000,00	373.500,00	345.000,00	348.000,00
C2	Taxes	91.440,23	80.000,00	80.000,00	70.000,00	70.000,00
C3	Abonnements	218,21	500,00	1.000,00	1.000,00	2.000,00
C4	Nettoyage, maintenance	3.858,37	18.500,00	45.000,00	45.000,00	56.000,00
C5	Rafraîchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C6	Entretien parking Lombard	629,20	1.000,00	3.000,00	2.000,00	2.500,00
D	Mobilier, équipement, matériel	40.261,68	60.500,00	71.000,00	88.500,00	71.000,00
D1	Entretien, location	15.351,22	20.000,00	20.000,00	15.000,00	15.000,00
D2	Aménagements complémentaires	85,65	7.000,00	10.000,00	7.500,00	10.000,00
D3	Assurances	627,05	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
D4	Matériel informatique	24.197,76	25.000,00	25.000,00	50.000,00	25.000,00
D5	Internet	0,00	7.500,00	15.000,00	15.000,00	20.000,00
E	Fournitures, frais d'administration	126.405,11	163.500,00	161.250,00	193.750,00	199.000,00
E1	Fournitures et imprimés	8.378,70	20.000,00	22.750,00	22.750,00	25.000,00
E2	Documents parl.	86.851,50	105.000,00	100.000,00	135.000,00	135.000,00
E3	Photocopies et Reprobél	100,51	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
E4	Téléphonie et poste	31.074,40	37.500,00	37.500,00	35.000,00	38.000,00
F	Transports	13.498,20	17.000,00	17.000,00	52.000,00	19.000,00
F1	Entretien, fonctionnement	13.055,60	16.000,00	16.000,00	16.000,00	18.000,00
F2	Déplacements divers	442,60	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
F3	Remplacement véhicules	0,00	0,00	0,00	35.000,00	0,00
G	Relations publiques et internationales	47.829,63	70.000,00	60.000,00	60.000,00	70.000,00
G1	Protocole	19.706,29	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
G2	Sous rubrique supprimée					
G3	Relations internationales	18.860,91	30.000,00	20.000,00	20.000,00	30.000,00
G4	Promotion	9.262,43	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
H	Initiatives culturelles / sociales	40.885,38	75.500,00	70.500,00	70.500,00	80.500,00
H1	Parrainages	23.500,00	40.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
H2	Initiatives culturelles / sociales	17.385,38	30.000,00	35.000,00	35.000,00	45.000,00
H3	Inscriptions à colloques	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00
H4	Organisation colloques	0,00	5.000,00	0,00	0,00	0,00
I	Fonctionnement P.F.B. et commissions	299.598,71	329.750,00	346.250,00	347.250,00	384.750,00
I 1	Commissions, Bureau, Bureau élargi	11.449,73	15.000,00	15.000,00	15.000,00	37.500,00
I 2	Indemnités	123.790,98	127.000,00	128.500,00	128.500,00	135.000,00
I 3	Rémunérations collaborateurs	154.153,50	175.000,00	175.000,00	175.000,00	190.000,00
I 4	Indemnité de départ	0,00	0,00	15.000,00	16.000,00	9.500,00
I 5	Services aux membres	8.454,50	11.000,00	11.000,00	11.000,00	11.000,00
I 6	Groupes de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I 7	Assoc. anciens parlementaires francophones	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00
J	Frais financiers	1.286,24	6.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
L	Honoraires études, jury	10.688,22	65.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
M	Divers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
N	Aide aux groupes	263.354,40	280.000,00	282.000,00	275.000,00	267.500,00
Q	Installation définitive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R	Gestion futur bâtiment	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux		3.369.547,78	3.913.250,00	4.000.000,00	3.980.000,00	4.017.750,00

2. Extraordinaires

Intitulés	Compte 2012	Ajustement 2013	Budget 2014	Ajustement 2014	Budget 2015
Portail informatique	35.115,45	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	0,00	50.000,00	40.000,00	0,00
Installation nouveau bâtiment mobilier	0,00	125.000,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement	0,00	50.000,00	0,00	0,00	0,00
Expo Inauguration	0,00	15.000,00	0,00	0,00	0,00
Inauguration	0,00	15.000,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement – Informatique	0,00	75.000,00	0,00	0,00	0,00
Imprévus nouveau bâtiment	0,00	45.000,00	25.000,00	25.000,00	30.000,00
Totaux	35.115,45	325.000,00	75.000,00	65.000,00	30.000,00

RECETTES**1. Ordinaires**

Intitulés	Compte 2012	Ajustement 2013	Budget 2014	Ajustement 2014	Budget 2015
Dotation CCF	3.600.000,00	3.710.000,00	3.810.000,00	3.810.000,00	3.950.000,00
Recettes propres	117.476,75	70.000,00	75.000,00	65.000,00	30.000,00
Plus-Value sur vente d'immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Loyer parking + qp entretien	15.190,64	15.000,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur fonds social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	3.732.667,39	3.795.000,00	3.885.000,00	3.875.000,00	3.980.000,00

2. Prélèvements sur les fonds propres

Intitulés	Compte 2012	Ajustement 2013	Budget 2014	Ajustement 2014	Budget 2015
Prélèvement sur le fonds social (informatique)	35.115,45	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	0,00	50.000,00	45.000,00	0,00
Prélèvement sur le fonds social – Compensation de la dotation	0,00	120.000,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur la réserve nouveau bâtiment (650000 €) au 31/12/12	0,00	300.000,00	140.000,00	125.000,00	67.750,00
Prél. fds social pour Présidence européenne et activités diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	35.115,45	420.000,00	190.000,00	170.000,00	67.750,00